

LA RAMIE

Bulletin d'information

> Le RAMPE de la CCUBA !

Accueil, matinées Jeux et Rencontres, permanences téléphoniques, prises de rendez-vous...
Votre contact :



Lors des permanences téléphoniques
(mardi après-midi ou mercredi matin
et jeudis après-midi) au **07.86.73.17.38**



Par mail :
rampe@cc-vba.com

Sur Rendez-vous, lors des permanences (rendez-vous possible en soirée si besoin) :

- **Mardis après-midi (13h-17h) ou mercredis
matin (9h-12h) à Saint Calais**

- **Jeudis après-midi (13h-17h) à Vibraye**
Maison de la petite enfance
Rue du Grand Prix 1906
72320 VIBRAYE



RAMPE de Saint Calais
36 Ter rue de la Cornillère
72120 SAINT CALAIS

> ZOOM sur...les infos du RAMPE !

> Congé Maternité !



Angéline CANEVET, Animatrice du Relais Assistante Maternelle Parents Enfants vous informe qu'elle attend un heureux évènement et sera donc prochainement en congé maternité (mi-octobre 2021). Un recrutement est en cours pour son remplacement pendant ces quelques mois.

> NOUVEAU : LE RAMPE devient RELAIS PETITE ENFANCE !

Il en était question depuis plusieurs années, la loi ASAP du 7 décembre 2020 et les textes d'application publiés ce premier semestre annonce qu'à l'échelle Nationale, les Relais assistants maternels deviennent des Relais Petite Enfance. Le changement de nom du RAMPE sera donc officiel prochainement.

> NOUVEAU : Campagnes annuelles de mise à jour des disponibilités

Afin de mieux connaître et d'actualiser l'offre d'accueil des Assistantes Maternelles sur le territoire, le Relais vous propose la mise en place de deux campagnes annuelles de mise à jour de vos disponibilités. Celles-ci auront lieu en mars et septembre de chaque année. Vous serez, à cette période, invité à communiquer vos disponibilités via une fiche à remplir en ligne. Vous retrouverez le lien vers la fiche par mail lors des campagnes, mais aussi toute l'année sur le site cc-vba.com, afin de faire part des évolutions éventuelles dans votre activité (places disponibles, arrêt temporaire ou définitif d'activité...). Ces informations permettront également de mieux orienter les parents.

> Pour partager nos réflexions... LE JEU LIBRE

Dans la petite enfance, jouer, grandir et apprendre sont liés. Le jeu libre s'oppose aux activités prévues et organisées par l'adulte. C'est un jeu non structuré que l'enfant mène sans organisation ni intervention de la part de l'adulte. Il n'est pourtant pas toujours facile de « ne rien faire », alors que tant de jouets, d'activités, de pédagogies d'apprentissage inondent le domaine de la petite enfance. Dans notre société moderne, la performance pèse dès le plus jeune âge sur l'enfant et ses parents ; a-t-il fait ses dents ? ses nuits ? tient-il assis ? sait-il faire ci ou ça ?... Pourtant le jeune enfant a besoin de temps, d'espace et d'un environnement adapté. C'est ainsi qu'il peut de manière innée, explorer, découvrir, créer, inventer, prendre des initiatives, comprendre le monde, se l'approprier et l'apprendre. Jouer seul ne veut pas dire jouer de manière autonome dans une autre pièce, mais le laisser se mouvoir et utiliser les objets qui l'entoure sans que l'adulte n'ait à intervenir physiquement. Pour se faire, il est important d'apporter à l'enfant une sécurité affective et matérielle. L'adulte est présent et disponible mais n'impose pas le jeu et n'abandonne pas l'enfant à lui-même.

Pour en savoir plus :

- www.lesprosdela petiteenfance.fr : « Le rôle et la place du professionnel dans le jeu de l'enfant »
- www.bougribouillons.fr : ressources d'images sur le développement de l'enfant

> ZOOM sur...quelques infos législatives !

> Réforme des modes d'accueil

A travers la loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique, dite "Loi ASAP", le gouvernement à organiser une réforme des modes d'accueil de la Petite Enfance. Plusieurs points modifiant l'accueil des enfants par un(e) assistant(e) maternel(le) sont abordés : l'agrément (nombre d'enfants accueillis, âges des enfants concernés par l'agrément, facilités en cas de remplacement...), l'administration de médicaments, l'accès à la médecine du travail pour les assistants maternels... Les réformes auront lieu progressivement en 2021.

Pour en savoir plus :

- Ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles

- www.lesprosdela petiteenfance.fr : « Réforme des modes d'accueil : ce que les textes définitifs prévoient pour les assistants maternels et les EAJE »

> Une nouvelle Convention collective ...

Une nouvelle et unique Convention collective pour tous les salariés du particulier employeur, dont assistants maternels sera en application dès le 1^{er} janvier 2022. Bien que le nouveau texte soit plus long, il a l'ambition d'être plus accessible et prévoit des fiches pédagogiques afin d'en faciliter la compréhension. Les évolutions devraient concerner les droits sociaux attachés aux salariés : création d'une prime conventionnelle de départ volontaire à la retraite, unification des garanties en matière de prévoyance, loisirs et vacances, santé au travail et professionnalisation. Les principaux changements visent à l'amélioration de la rémunération des assistants maternels.

Pour rappel : Une convention collective est un texte négocié et signé par les représentants syndicaux et d'employeurs, qui contient les règles particulières du droit du travail applicable à un secteur donné (contrat, santé au travail, congés, salaires, licenciement, etc.). Il s'agit donc d'un texte à valeur réglementaire que les employés et employeurs doivent appliquer.

Pour en savoir plus :

- www.lesprosdela petiteenfance.fr : « Nouvelle convention collective des assistantes maternelles : ce qu'elle prévoit »

- www.ircem.com : En 2022 : une convention collective unique pour l'emploi à domicile

> Calendrier : A vos agendas !

La Rentrée du Relais !

Le RAMPE convie les Assistants maternels et Auxiliaires parentaux du territoire aux prochaines réunions de Rentrée les :

Localité	Date	Heure	Lieu
<u>Saint-Calais</u>	Mardi 07/09/2021	20h00	RAMPE de Saint-Calais
<u>Vibraye</u>	Jeudi 09/09/2021	20h00	Maison de la Petite Enfance Vibraye
<u>Dollon</u>	Lundi 13/09/2021	20h00	Espace Jeunesse Dollon
<u>Bessé-sur-Braye</u>	Vendredi 17/09/2021	20h00	Centre Social

Thème de l'année : *Je(u) m'amuse !*

RAMPE
clais assistants maternels
Parents Enfants

> Réunions de rentrée du RAMPE

Le RAMPE vous propose une rencontre lors des réunions de rentrée organisée en proximité à Saint-Calais, Vibraye, Bessé-sur-braye et Dollon. Cette soirée s'adresse aux Assistant(e)s Maternel(les) et Auxiliaires Parentales du territoire, sera l'occasion d'évoquer le fonctionnement des Ateliers Jeux et Rencontres, vos questionnements et suggestions, la Charte des ateliers, les projets du Relais... **Assistants maternels, Auxiliaires Parentales**, n'hésitez pas à venir partager vos réflexions et faire vivre ces temps de rencontre !

> Programme des RAMPEurs

C'EST POUR QUI ?

Pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile du territoire, accompagnées des enfants accueillis.

LES MATINÉES C'EST QUOI ?

C'est un temps de travail dédié à la rencontre, l'échange sur les pratiques professionnelles, le partage de moments de jeux dans un cadre différent de la maison.

Pour les enfants, c'est un temps de jeu, de rencontres et d'éveil. Exploration libre, sensorielle, motrice, créative...

C'EST OÙ ?

De manière itinérante sur la Communauté de commune. Le RAMPE vous propose 3 à 4 matinées de Jeux et Rencontres par semaine sur 5 communes du territoire (Dollon, Saint-Calais, Vibraye, Bessé-sur-Braye, Lavaré). Découvrez le planning ci-dessous.


COMMENT S'INSCRIRE ? Les Ateliers restent soumis au protocole sanitaire.

Faites connaître préalablement votre venue par mail ou téléphone. Une attestation parentale autorisant la participation de l'enfant aux matinées sera demandée (cf protocole sanitaire du RAMPE)



Programme des RAMPEurs

Septembre à Décembre 2021

	Dollon	Saint Calais	Vibraye	Bessé-Sur-Braye	Lavaré
Sept 2021	Lundi 13 Lundi 27	Mardi 07 Mardi 14 Mardi 21 Fermé le 28 (Réunion)	Judi 09 Judi 16  Judi 23 Fermé le 30 (réseau RPE)	Vendredi 17 Vendredi 24	Vendredi 10
Oct 2021	Lundi 11	Mardi 05 Mardi 12 Mardi 19 Mardi 26	Judi 07 Fermé le Judi 14 (formation) Judi 21 Judi 28	Vendredi 01 Vendredi 15 Vendredi 22 Vendredi 29	Vendredi 08
Nov 2021	Lundi 15 Lundi 29	Mardi 02 Mardi 09 Mardi 16 Mardi 23 Mardi 30	Judi 04 Férié le 11 Judi 18 Judi 25	Vendredi 05 Vendredi 19 Vendredi 26	Vendredi 12
Déc 2021	Lundi 13	Mardi 07 Mardi 14	Judi 02 Judi 09 Judi 16	Vendredi 03 Vendredi 17	Annulé le Vendredi 10 (réseau RPE)

JE(U) M'AMUSE au RAMPE

(programme indicatif qui pourra être modifié en fonction des projets et de l'évolution des restrictions dans le contexte sanitaire) :

En septembre et Octobre 2021 : « *Et si on allait au Relais !* »

« *Je découvre, je redécouvre* »

Peinture voitures et traces, boîtes sensorielles, objets cachés, semaine du goût (du 11 au 17 octobre 2021: Toutes les couleurs sont dans l'assiette)...



Le **Jeudi 16 septembre** Rando'RAMPE au Parcours Santé de Vibraye !

Reprise des Ateliers avec Odile de la Bibliothèque de Vibraye (date communiquées prochainement)



Les ateliers sont accessibles sur inscription préalable auprès du RAMPE, après accord écrit des parents (cf protocole du RAMPE et autorisation photos) et dans le respect des mesures sanitaires du protocole du RAMPE.

Pour rappel, tous les ateliers sont ouverts quelle que soit votre commune de résidence au sein de la Communauté de communes. Une occasion intéressante d'élargir votre réseau d'échanges et de vous inscrire dans une large dynamique d'équipe.

A très bientôt !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Brayre
et de l'Anille

RAMPE

Relais Assistants Maternels

Parents Enfants